

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par

M. Raphaël Gérard, M. Guillemard, Mme Rilhac, M. Bordat, Mme Cristol et M. Larssonneur

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 277, insérer l'alinéa suivant :

« Conformément aux orientations du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le ministère chargé de la justice conduira des travaux en vue de créer une amende civile à titre de sanction effective, proportionnée et dissuasive susceptible d'abonder un fonds dédié pour la réparation des victimes de discrimination au civil. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet d'intégrer l'objectif opérationnel n°5 prévu dans le cadre du plan de national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein de la feuille de route du ministère en matière de justice civile.